MAIRIE DE LALANDE-EN-SON

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 14 Juin 2012

PRESENTS: MM R. PEREZ - B. CAUBET - M. CHEVALIER

Mmes E. BOCKSTAL - C. BREANT - D. JEANROT - M.C LLORENS

V. ROUET

M. J.L HENNOCQUE - P. LHOMOY - D. MAHOT - H. RENE - P. TACK

T. VELU

ABSENTE: V. TERKA

<u>CS Avis sur le Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC)</u>

Ce nouveau mécanisme de péréquation (mécanisme de répartition des ressources entre communes) appelé Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

Trois modes de répartition entre l'EPCI et ses communes sont possibles :

- 1) Conserver la répartition dite de « droit commun ».
- 2) Opter pour une répartition dérogatoire en fonction du CIF. Cette répartition doit être adoptée à la majorité des 2/3 de l'organe délibérant de l'EPCI. Dans ce cas, le prélèvement et le reversement sont dans un premier temps répartis entre l'EPCI d'une part et ses communes membres d'autre part, en fonction du CIF de l'EPCI.
- 3) Opter pour une répartition dérogatoire libre. Dans ce cas, il appartient à la commune de définir totalement la nouvelle répartition du prélèvement ou du reversement, suivant nos propres critères, aucune règle n'est prescrite.

Le Conseil Municipal décide d'opter pour l'option n° 1 (pour : 14, abstention : 0, contre : 0).

©8 Personnel Communal

◆ Contrats aidés :

Au Conseil Municipal du 27 Janvier 2012, suite au départ de Monsieur Gilles Muller prévu le 2 Avril 2012, une commission de recrutement a été crée pour le remplacement de Monsieur MULLER à ce poste.

Une première réunion s'est tenue en date du 27 Février 2012 pour la sélection des candidatures pour une prise de rendez-vous.

En date du 19 Mars 2012, la commission « recrutement » a rencontré plusieurs candidats.

Du fait de la mise en disponibilité de Monsieur Gilles MULLER, la commission s'est orientée vers des contrats aidés CUI (contrat unique d'insertion).

Un premier contrat CUI a été conclu en date du 04 juin 2012 avec Monsieur François BREANT et des démarches sont entreprises auprès de pôle emploi pour un contrat CUI concernant Monsieur Dominique BOUCHE.

En attendant l'arrivée de ces deux personnes, la commune a eu recours au Pays de Bray Emploi pour la mise à disposition de Monsieur Mickaël ROBERT.

C3 Travaux en cours

• Transfert de la bibliothèque avec aménagement

Une subvention a été accordée à la commune concernant l'aménagement de la bibliothèque pour la mise aux normes pour l'accès aux personnes à mobilité réduite.

• Travaux de toiture

Les travaux de toiture à la salle des fêtes ont été réalisés.

La couverture de la « Maison Cordier coté voisin », suite aux infiltrations, a été réalisée.

Une partie des travaux du préau école primaire (maison Cordier, générant des infiltrations chez le voisin) va être entreprise (commande de réfection 16 m2 au lieu de la totalité du préau de 42 m2) pour la somme de 2.690,71 € H.T.

• Bornes incendie

Le remplacement des poteaux incendie « Rue du Tour de Ville, l'Impasse du Buquet » a été effectuée par la société Véolia. La borne incendie à l'angle de la « Rue Principale et la rue du Clos de la Tour » a été supprimée en accord avec les services de défense incendie du fait de la proximité directe d'une réserve d'incendie.

• Remplacement du lave-vaisselle et l'achat d'un frigo-congélateur à la salle des fêtes

Le lave-vaisselle a été remplacé début Avril 2012 et un nouveau frigo-congélateur a été acheté et installé dans la cuisine de la salle des fêtes.

Le Maire

Ramon PEREZ

PS: Fermeture du Secrétariat de Mairie pendant le mois d'Août:

Du 08 Août au 29 Août 2012 inclus, le secrétariat de mairie sera fermé.

En cas d'urgence, veuillez contacter :

Monsieur Ramon PEREZ au 03.44.84.81.05 Monsieur Bernard CAUBET au 03.44.84.32.08